

FINANCES

LA NOTE AMERICAINE

Le 12 juillet 1916.

A la surface, la situation demeure la même, telle est du moins l'impression qu'on retire du premier coup d'œil d'ensemble. Les valeurs sont attaquées et fléchissent les unes après les autres et le volume de la liquidation se maintient. En sorte que si une modification s'est produite, c'est du mauvais côté. Nous dirons en effet que sinon le pessimisme, car le mot est pire que la chose à exprimer, du moins la fatigue commence à se manifester dans la clientèle.

Il est intéressant d'observer avec quelle rapidité le monde de la Bourse modifie sa pensée. Il y a quelques mois, il portait aux nues certaines compagnies qu'il affecte aujourd'hui de tenir en mépris. Alors pourtant leur valeur était moindre qu'elle ne l'est aujourd'hui, puisqu'en ces derniers mois, elles ont amélioré leur situation par les bénéfices énormes qu'elles n'ont cessé de faire. D'où il suit que les mouvements de Bourse n'affectent que les cours et non pas la valeur des titres.

Les baissiers ont dit que les Alliés ne passaient plus de commandes aux aciéries américaines et chaque jour

leur apporte un nouveau démenti. C'est ainsi que la Russie a demandé des soumissions pour la fourniture de 30,000 wagons d'acier. Venant à la suite des autres, c'est quelque chose que cette commande. D'autre part, les fabricants américains de machines agricoles viennent de placer des commandes qui portent sur 200,000 tonnes d'acier. Le prix du cuivre-métal est passé à Londres, en deux jours, de \$25 à \$40 la tonne. Il y a donc amélioration de la situation par certains côtés.

Spéculativement nous dirons du marché qu'à peu de choses près il est ce qu'il doit être à cette saison. A se reporter aux précédents, on constate qu'il ne s'éloigne guère de la normale. A-t-on jamais vu un mois de juillet actif et favorable aux haussiers? Ce retour en arrière permet de penser que les maîtres de Wall Street, par le temps qui court, vont tâcher de fatiguer ceux à qui ils n'ont pu faire lâcher prise récemment. Dans ces conditions, une période de faibles fluctuations serait à prévoir. Ce genre de marché est favorable aux opérations rapides à petits bénéfices. Acheter sur réaction, vendre sur la première reprise, c'est à quoi doit se borner pour le moment l'activité spéculative.

BRYANT, DUNN & CO.

LES TRIBUNAUX

ACTIONS EN COUR SUPERIEURE. — PROVINCE DE QUEBEC.

Crédit Métropolitain Ltd. vs. P. Z Mignault, St-Augustin, \$359.
E. Chartrand vs. Frs. Letourneux, Lévy, \$1.25.
Crédit Métropolitain Ltd. vs. Jules Ed. Rouillard, St Gervais.
Crédit Métropolitain Ltd. vs. Geo. Nadeau, St-Gervais, \$696.
Christie Brown Co., Ltd. vs. Ville St-Pierre.
Alexina Bourget-Domingue vs. Amherst Parenteau, St-Michel Yamaska, \$499.
Pélissier et Co. vs. J. B. Alarie, St-Fr. de Sales, \$100.
Massey-Harris Co., Ltd. vs. Hector Brissette, Longueuil, \$130.
Sam. Shausman vs. Pruneau et Co., Cornwall, \$128.
Howard Smith Paper Mills Ltd. vs. Mary Campbell, Québec, \$628.
W. E. Bonnier vs. Ferd. Gagnon, Maisonneuve, \$1,053.
Commission Scolaire St-Paul vs. Félix Théoret, St-Eugène, Ont., \$57.
Pearl et Blumer vs. Abraham Zusman, Jonquière, \$508.
Léon Viger vs. Jos. Tabatchnik, Longueuil, et Harry Friedman, Longueuil, \$166.
Oscar David vs. Wilfrid Lépine, Lavaltrie, \$1,595.
Délina Dupuis-Yenne vs. Nap. Ethier, Sorel, \$106.
J. C. Wilson vs. Max Lubin, Lachine, \$2,630.
J. Archambault vs. Vitalis Edmond Brien, Ottawa, \$2,070.

Jos. Brady vs. J. Beauvais, Verdun, \$530.
Ludger Gravel vs. Alex Ivey, Bord à Plouffe, \$114.
J. T. Gauvreau vs. David Beaulieu, Rosemont, \$173.
Polydore Dansereau vs. Jos. St-Cerny, Verchères, \$950.
J. T. Bisson et al vs. S. P. Tardif, Québec, \$199.
J. T. Bisson et al vs. J. S. Hébert, Thetford Mines, \$122.
Can. Cycle and Motor Supplies Ltd. vs. Jos. Maranda, Charney, \$105.
Larivière Inc. vs. Edmond Chevrier, Rigaud, \$172.
Commission Scolaire de St-Paul vs. Wilfrid Joron, Outremont, \$405.
Ludger Gravel vs. P. Cyr, et P. Cyr et Co., Bromptonville, \$101.
Philomène Labelle vs. F.-D. Laviguer, Beloeil, 2e classe.
Alphonse Racine Ltd. vs. J. E. C. Rousseau, St-Mathias, \$358.
Cle J.-A. Guillemette Ltd. vs. Succession Florence Mailloux et Mme A. Lamarre, Longueuil, 1re classe.
Jas. Clark vs. J. M. Dorion, Lachute, \$231,918.
Hurteau, Williams and Co., Ltd. vs. Albert Forest, Lachine, \$461.
Succession Marjorie, B. Bate-Guy vs. Thérèse Adélaïde Brennan, Westmount, et Mme Wm. L. McKenna, Westmount, \$3,750.
C. H. Potter vs. J. J. Pigott, Verdun, \$398.
Eugénie Chaput vs. Moses Herschenbein, St-Jean, \$199.
Morrison Quarry Co. vs. E. Dussault, Montréal Nord, \$150.

B. F. Stirtevent Co. of Can. Ltd. vs. St. Lawrence Pulp and Lumber Corp, Chandler, \$6,350.
Thos. F. Chadburn vs. Sydney C. Phillips, Westmount, \$120.
H. Eastwood vs. Dom. Bridge Co., Lachine, \$8,000.
Crédit Métropolitain Ltd. vs. Willie Lassalle, Pierreville, \$136.
Jacob Fineberg vs. Thos. M. Morgan, Westmount, \$2,218.
Della Beaudry-Lecoursol vs. Hercule Gohier, N.P., St-Laurent, \$1,944.
A. Facine Ltd. vs. J. S. Messier, Varennes, \$205.
Moses Lehrer, vs. Hama Pierce et Mme Sam. Wolsey, Winnipeg, \$1,000.
Succession Hon. C. S. Rodier vs. Jos. Sauriol, St-Hyacinthe, \$174.
Banque d'Hochelaga vs. Albert Viau, Verdun, \$541.
Léo. Chas. Meunier vs. Ademar Turcot, St-Michel de Laval, \$149.
St. Lawrence Sugar Refineries Ltd. vs. C. té, Boivin et Cie, Inc., Chicoutimi, et J. E. A. Dubuc, Chicoutimi, \$3,503.
Louise Pichette vs. Malvina Brousseau es qual. Emile Brousseau es qual et Ed. Brousseau es qual, Québec, \$1,600.
Adélaïde Bédard, Québec, \$500.
Jos. Rose vs. Albert Viau et Jos. Fallé, Verdun, \$1,015.
J. B. Dubeau vs. Jos. Marceau, Verdun, \$150.

(A suivre page 34).